



IRNC

Institut de recherche sur la Résolution Non-Violente des Conflits



Série : La désobéissance civile au service du droit

2. Les penseurs de la désobéissance civile

Émeline Boulogne

12.09.2013

Les penseurs de la désobéissance civile : Étienne de la Boétie

Juriste et écrivain français, il est passionné par la philologie antique. A 18 ans, il débute des études de droit à Orléans.

C'est à cette époque qu'il écrit *Discours de la servitude volontaire* ou *Contr'Un*. Le *Discours*, assimilé aux pamphlets anti-monarchiques, est solennellement brûlé par arrêt du Parlement de Bordeaux. Il est réédité par Lammenais en 1835.



Dans un contexte politique marqué par les relations de pouvoir et de commandement, E. de la Boétie s'interroge sur la double contrainte obéissance / commandement. Il se questionne sur la capacité d'un individu (du sujet) à participer à son propre asservissement.

La Boétie rappelle que l'homme, de nature, est libre. La servitude est alors contre-nature. Elle traduit la substitution de « **l'habitude** » sur la nature qui fait de l'homme un être soumis et obéissant par intériorisation.

Il précise que dans le même temps les tyrans s'attachent à « **abêtir leurs sujets** » par divers spectacles et divertissements. « **C'est que le tyran ne croit jamais sa puissance assurée, s'il n'est parvenu à ce point de n'avoir pour sujets que des hommes sans valeur aucune.** »

Même si certains individus vont à l'encontre de cette dynamique, leur défaut est qu'ils sont bien moins structurés que ceux qui soutiennent la tyrannie.

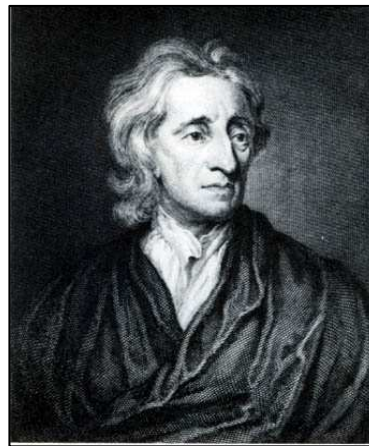
La Boétie nous rappelle à travers cette citation, « [...] **un tyran, seul, qui n'a de puissance que celle qu'on lui donne [..]** », que c'est l'homme qui s'asservit et s'inflige la servitude de son plein gré.

Les penseurs de la désobéissance civile : John Locke

John Locke, philosophe précurseur de l'idéologie des Lumières, est au fondement de la notion « d'État de droit » et du libéralisme. Il base son argumentaire sur la déconstruction de la thèse de T. Hobbes qui avance l'impossibilité de justifier la désobéissance des citoyens.

Pour T. Hobbes, les citoyens ne peuvent vivre sereinement qu'au travers l'acceptation commune d'un pacte social qui leur permet de s'unir et de s'en référer à une puissance souveraine garante de la paix. L'obéissance est le critère nécessaire et indispensable à ce contrat. Il passe outre la capacité et le droit de chacun à juger ce qui bien et ce qui est mal. Le citoyen est par conséquent obligé de se soumettre, de déléguer cette responsabilité et d'obéir. « **Ce n'est pas la vérité mais l'autorité qui fait la loi.** »

J. Locke, comme la Boétie, se base sur la nature et le droit naturel de tout homme de préserver ce qui lui appartient. Locke accepte la sanction si le citoyen "**s'écarte de l'obéissance à droite raison**", ce qui soulève alors le problème de la capacité de l'homme à juger objectivement de ses propres actes. J. Locke consent à un gouvernement civil et à un législateur mais déclare son illégitimité s'il s'écarte de la volonté publique.



C'est sur cette base que naît le droit de résistance et de désobéissance : en cas d'abus de pouvoir; Avec la limite suivante : "**la résistance est-elle légitime chaque fois qu'un individu se trouve lésé ou simplement s'imagine qu'on ne lui rend pas justice ?**" Non, ce sont les hommes ensemble, qui doivent juger de l'injustice et de l'illégitimité d'une force avant de décider de lui résister; Et ce jugement, rappelle Locke, doit être fait en conscience.

La pensée clé de J. Locke est la liberté. Toutefois, en appelant à la résistance contre le tyran, il n'exclut pas la violence.

Les penseurs de la désobéissance civile : Henry David Thoreau

L'ouvrage de Henry David Thoreau ***Civil Disobedience (Désobéissance civile)*** a été écrit en 1849 et publié à titre posthume en 1866.

H.D Thoreau fut emprisonné une nuit pour avoir refusé de payer une partie ses impôts dans le but de protester contre la politique de son pays (esclavagisme, guerre au Mexique) qu'il n'approuvait pas.

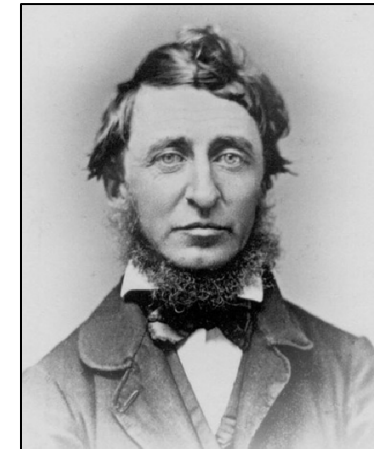
Il revient d'ailleurs dans son ouvrage sur les limites des "***gouvernements***".

Pour H. D. Thoreau, même si le gouvernement a été choisi par la peuple pour exercer sa volonté, le citoyen ne doit pas abandonner sa conscience au législateur : "***Le respect de la loi vient après celui du droit*** ».

Pour lui, chacun a le devoir de s'exprimer sur ce qu'il trouve injuste et ne peut se contenter de voter : "***Des milliers de gens sont opposés en opinion à l'esclavage et à la guerre, mais ils ne font rien, en effet, pour y mettre un terme.***" "***Ils attendent, pleins de bonne volonté, que d'autres portent remède au mal, qu'ils n'aient plus à le regretter.*** »

Pour Thoreau, la critique d'une politique ou d'un gouvernement ne peut-être passive. Elle doit se doubler de la non-coopération : "***Ceux qui, tout en critiquant le type et les décisions d'un gouvernement, lui donnent leur allégeance et leur soutien sont assurément ses soutiens les plus scrupuleux et donc souvent les obstacles les plus sérieux à la réforme.***"

Thoreau insiste sur la volonté et la conscience individuelle de l'individu. Pas besoin d'être en groupe pour s'opposer et résister. Le fait de penser l'action individuelle de cette manière nous incite à classer Thoreau plus dans le registre de l'objection de conscience que de celui de la désobéissance civile.



1817-1862 : écrivain états-unien d'ascendance française et écossaise.

Les penseurs de la désobéissance civile : Thoreau

Le problème pour Thoreau est que le peuple, les citoyens sont asservis par la peur, la crainte d'être réprimandés s'ils désobéissent.

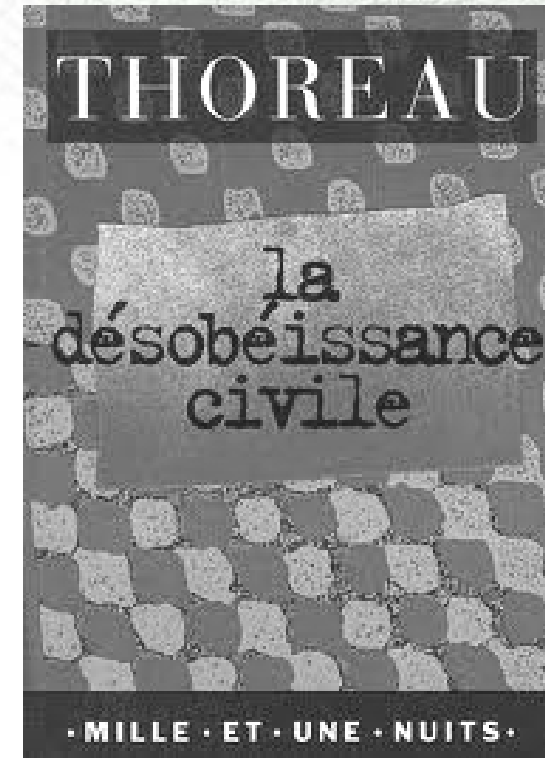
Il pose la nécessité de dépasser les obligations et interdits légaux lorsqu'ils s'avèrent inopérants.

"Si la machine du gouvernement est de telle nature qu'elle nous requiert pour être l'instrument de l'injustice envers notre prochain, alors, je vous le dis, violez la loi. Que votre vie soit un contre-frottement pour bloquer la machine. Il me faut veiller, en tout cas, à ne pas me prêter au mal que je condamne".

"Nul n'a l'obligation d'extirper tous les maux de la société, mais chacun à le devoir de ne pas y participer :

"Un homme n'a pas tout à faire, mais quelque chose; et ce n'est pas parce qu'il ne peut pas tout faire qu'il doit faire quelque chose de mal".

Enfin, il souligne l'importance de se préparer et d'accepter la répression, d'autant que la prison n'enferme pas les idées... Désobéir à la loi, c'est ici affirmer sa liberté.



Les penseurs de la désobéissance civile : Léon Tolstoï

Lev Nikolaïevitch Tolstoï (1829-1910), écrivain et comte russe, auteur de romans, pièces de théâtre, nouvelles, journaux représentant 90 volumes.

Il rompt avec l'Église orthodoxe à qui il reproche son dogmatisme, sa fermeture, et surtout de trahir le message évangélique de non-violence. Il appelle au refus de l'impôt et du service militaire.



Tolstoï pense l'Etat comme un instrument de violence organisée par une minorité dans le but de soumettre le plus grand nombre à son pouvoir. La finalité de l'Etat et du gouvernement est, selon lui, l'oppression par la soumission et l'obéissance du peuple.

C'est pourquoi il considère que "**la violence du gouvernement ne peut se justifier en aucun cas**". Il est convaincu de la force de la non-coopération. Pour aller à l'encontre de cette violence organisée par l'État, il faut s'abstenir de toute participation individuelle. "**Il faut seulement que l'homme s'éveille de l'hypnose de l'imitation où il vit et qu'il regarde sobrement ce que l'État exige de lui pour que, non seulement, il refuse d'obéir mais éprouve un étonnement et une indignation indicibles qu'on lui pose de pareilles exigences**".

Tolstoï, comme la Boétie, affirme que le seul pouvoir du gouvernement est celui de la collaboration active des citoyens. Même si le citoyen ne peut parvenir seul à s'émanciper et s'affranchir complètement de cette soumission à la violence de l'Etat, il peut "**s'en affranchir de plus en plus**".

Il s'oppose aussi l'armée comme principal instrument de l'oppression du peuple. Pour lui, le peuple a été instrumentalisé au travers du devoir de défense pour la patrie: "**Pourquoi donc, demande Tolstoï, ces soldats marchent-ils contre eux-mêmes ?**".

Tolstoï invite les citoyens à refuser de payer les impôts exigés par un État oppresseur. Il est conscient des répercussions d'un tel acte mais précise que chacun peut trouver la force de subir privations et souffrances.

Les penseurs de la désobéissance civile : John Rawls

John Rawls (1921-2002) était professeur et philosophe politique américain libéral. En 1971, il publie *A Theory of Justice* dans un contexte particulier (lutte pour les Droits Civiques et guerre au Viet-Nâm. Il s'attache à la notion de libéralisme, d'éthique et de justice.

Il dégage deux principes de justice importants : celui de la liberté égale pour tous et de la juste égalité des chances pour tous.

J. Rawls pense la désobéissance civile dans le cadre d'une société et d'une politique démocratique, plus ou moins juste. Il n'envisage pas sa réflexion dans un environnement totalitaire.

Il définit la désobéissance civile **"comme un acte public, non-violent, décidé en conscience, mais politique, contraire à la loi et accompli le plus**

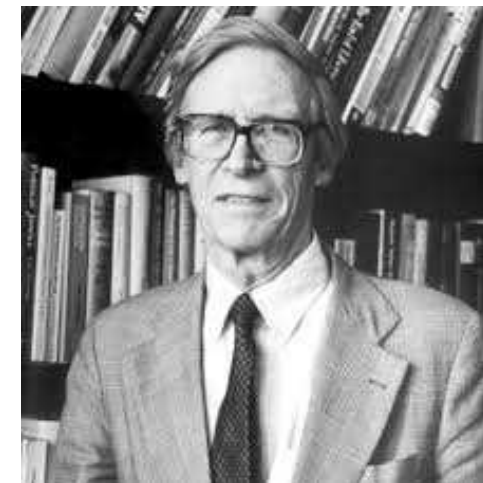
souvent pour amener à un changement dans la loi ou bien dans la politique du gouvernement".

Il procède à une distinction entre les objecteurs et les désobéisseurs. Les derniers se basent sur une vision commune de la justice là où les objecteurs s'appuient sur la moralité personnelle. Pour Rawls, les désobéisseurs doivent accepter les sanctions mais **" dans un régime constitutionnel, les tribunaux peuvent finalement prendre parti pour les opposants et déclarer que la loi ou la politique en question sont anticonstitutionnelles".**

Le recours à la désobéissance civile chez Rawls est limité à deux cas **"d'injustice majeure et évidente"** aux principes de justice qu'il a mis en avant. Il insiste aussi sur le fait que la désobéissance civile doit être une solution de dernier recours, c'est-à-dire

à utiliser lorsque tous les autres moyens légaux ont été épuisés, sauf cas d'urgence.

Pour Rawls la désobéissance civile **"aide à maintenir et à renforcer des institutions justes". "En ce sens, une conception de la désobéissance civile fait partie de la théorie du système de gouvernement basé sur la liberté"**



Les penseurs de la désobéissance civile : Jürgen Habermas

Jürgen Habermas, né en 1929, a enseigné la philosophie et la sociologie à l'université J. W. Goethe de Francfort, en Allemagne.

Héritier de l'Ecole de Francfort, ses principaux thèmes de recherche sont la communication, l'économie et la politique. Son ouvrage le plus connu est *Théorie de l'agir communicationnel* (1987).



Pour Habermas, c'est la communication qui est le fondement du pouvoir politique. Le cœur du processus démocratique est la délibération des citoyens qui doit être garantie par l'État de droit. L'auteur ne plaide pour la démocratie directe, mais il précise que chaque citoyen doit pouvoir s'exprimer à un niveau de l'espace public politique. Les organismes représentatifs dotés d'une fonction décisive ont ensuite le rôle de filtrer les arguments donnés afin de privilégier les raisons qui peuvent légitimer une loi.

Dans ce cadre, pour Habermas, la désobéissance civile est **"Le dernier moyen à la fois de faire entendre plus puissamment et de conférer une influence politico-journalistique aux arguments oppositionnels, est constitué par les actes de désobéissance civile"**. Le but étant de mettre au premier plan des sujets oubliés ou des thèmes négligés par les représentants afin qu'ils en débattent.

On comprend donc que les "désobéisseurs" s'adressent dans le même temps aux citoyens et à leur jugement critique, et aux responsables politiques.

"Il est nécessaire que la désobéissance civile soit acceptée comme composante de la culture politique d'une communauté démocratique développée." En effet, pour Habermas il importe de distinguer la légitimité procédurale des lois et leur légitimité morale. Pour que la loi soit acceptée par les citoyens, elle doit répondre de cette **"exigence de légitimation"**.

Même si la désobéissance civile peut se justifier, elle ne peut, pour Habermas, être légalisée. **"L'État de droit démocratique, en effet, ne demeurerait pas identique à lui-même s'il ne faisait pas ressortir qu'il voit ici dans le contrevenant à la règle un gardien potentiel de sa légitimité."**

Les penseurs de la désobéissance civile : Ronald Dworkin

Ronald Dworkin (1931-2013) était un philosophe américain spécialiste du droit. Il préconise l'enracinement du droit dans une philosophie politique qui fait primer l'exigence morale. Pour lui, l'homme possède des droits moraux qui sont opposables à l'Etat.

"Un homme doit honorer ses devoirs envers son Dieu et envers sa



conscience et si ceux-ci sont en conflit avec son devoir à l'égard de l'Etat, alors il a le droit, en dernier ressort, de faire ce qu'il juge être bien." Pour Dworkin, le devoir moral d'obéissance aux lois se justifie par le respect des concitoyens.

La liberté de l'individu ne lui octroie pas le droit de faire tout ce qu'il lui plaît, mais au moins de ne pas faire ce qui déplaît à sa conscience.

Dworkin reconnaît que si l'individu enfreint la loi, il doit se soumettre à la sanction imposée par l'État **"en reconnaissance du fait que son devoir envers ses concitoyens a été supplanté mais non abrogé par son obligation morale ou religieuse."**

Dans son ouvrage **Une question de principe** (1985), il distingue différents actes de désobéissance civile. Ceux-ci

peuvent être fondés sur la conscience morale (protéger et héberger des esclaves en fuite, contre la loi) ou sur un sentiment d'injustice (mouvement pour les Droits Civiques). Dans ce cas, la désobéissance est utilisée après avoir épuisé les possibilités des mécanismes institutionnels. Enfin, Dworkin définit ce que serait la désobéissance **"justifiée d'un point de vue pragmatique"**, c'est-à-dire une infraction à une loi que l'on trouve malavisée, stupide et dangereuse pour la majorité et les minorités (missiles nucléaires).

Pour l'auteur, deux stratégies peuvent être décidées : la persuasion qui contraint la majorité à écouter les arguments. Ou, l'accroissement des coûts de la politique en place avec l'espoir que les dirigeants trouvent les nouveaux coûts inacceptables, et révisent leur politique.



IRNC

Institut de recherche sur la Résolution Non-Violente des Conflits

Sources bibliographiques :

- Ronald Dworkin, *Une question de principe*, PUF, collection « Recherches politiques », traduit de l'américain par Aurélie Guillain, 1996.
- Henry David Thoreau, *La désobéissance civile*, Mille Et Une Nuit, 1997.
- J. Habermas et J.Rawls, *Débat sur la justice politique*, Le Cerf, 1997.
- David Hiez, Bruno Villalba, *La désobéissance civile, approches politique et juridique*, Presses Universitaires du Septentrion, Espaces politiques, 2008.
- Jean Marie Muller, *L'impératif de désobéissance, fondements philosophiques et stratégiques de la désobéissance civile*, Le passager clandestin, 2011.

